



RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE (BS OU BR)

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **reconnaître** le danger de l'électrisation lors de leurs interventions
- **opérer en sécurité** sur l'ensemble ou sur une partie d'un ouvrage en exploitation
- **appliquer les consignes de sécurité** lors d'une intervention sur des installations électriques basse tension (BT)

Programme

- Rappel sur le principe de l'habilitation électrique, les définitions générales, les domaines de tension et les différentes habilitations concernées
- Les dangers et les effets du courant électrique
- Analyse des moyens de protection contre les chocs électriques
- Les interventions générales
- Exercices pratiques de dépannage en respectant les prescriptions de sécurité électrique
- Etude de cas rencontrés, partage d'expérience
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit avec son propre matériel de protection (à emporter)
- Les informations sur les premiers secours
- Que faire en cas d'incendie ?
- QCM et mises en situation

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Mise en situation sur tableaux électriques résidentiels et équipements en salles pratiques chauffage électrique, eau chaude sanitaire, chaudières, ventilation et pompes à chaleur

Apports théoriques

- Apports théoriques à l'aide d'une vidéo projection de supports animés en inter activité et échanges formateur-stagiaires et stagiaires-stagiaires

LES + DE CETTE FORMATION

- Adaptation de la formation au métier de plombier chauffagiste et d'électricien
- Exercices pratiques sur équipements en situation réelle des centres de formation
- Rappels sur les notions électriques élémentaires (animations et exercices pratiques)



INFORMATION

Un recyclage est à dispenser en fonction des opérations effectuées, de la complexité des opérations, de l'évolution technologique des produits installés. La périodicité recommandée est de 3 ans

Nombre de participants

8 maximum par session

Durée

1 jour, soit 7 heures

Public concerné

Tout public des métiers de l'installation et du dépannage du bâtiment

Références

- Publication NFC 18510
- Brochure INRS ED 6127
- Décret 2010-1118

Prérequis

Il est impératif d'avoir un titre d'habilitation valide de moins de 4 ans

Tarif par stagiaire

280€ HT, soit 336€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation / QCM de fin de formation / Mises en situations pratiques sur équipements spécifiques du métier concerné / Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr

RUBRIQUE FORMATIONS